



La Ronde de la Choisille 2022

Règlement Complet



Organisateurs :

Le Réveil Sportif de Saint Cyr sur Loire organise la Ronde de la Choisille le : dimanche 5 juin 2022
L'organisateur, en cas de force majeure ou toute autre circonstance mettant la sécurité des coureurs en danger, se réserve le droit d'annuler ou décaler les horaires de départ sans aucune contre partie.

Les épreuves empruntent le site de la Choisille classé ENS par le conseil départemental Indre et Loire.
Chaque participant par son inscription à une des épreuves s'engage à respecter la charte éthique et environnement présentée sur le site de la manifestation et affiché le jour de la course.

Epreuves et horaires:

La Ronde de la Choisille comporte 6 épreuves :

- 9h20 : « la Ronde Nordique » 10,3 km épreuve marche nordique avec classement
- 9h25 : « Course primaires » 1,2 km sans classement
- 9h45 : « Ronde de la Choisille » 15,4 km Course avec classement
- 9h55 : « Course des collèges » 1,8 km sans classement
- 10h15 : « Parcours famille, la Choisillette » 4,4 km sans classement
- 10h20 : « la petite Ronde » 10,3 km Course avec classement

Marche Nordique :

Cette épreuve entre dans le cadre du challenge 37. Pour cela le règlement technique de la marche compétition doit être respecté. Règlement accessible sur le site fédéral :

https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/GUIDE_LABEL_MARCHENORDIQUE.pdf

Ravitaillements :

Course 15,4 km : Un ravitaillement est posté au 8^e km.

Courses 10,3 km : Un ravitaillement est posté au 5^e km.

Géographiquement c'est le même ravitaillement

Inscriptions :

Les inscriptions se feront en ligne sur le site : <http://laronde-delachoisille.org>

Les inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au vendredi 3 juin 2022, 12h00

Les inscriptions seront aussi possibles :

- Le samedi 4 juin 2022 de 15h00 à 18h00 au stade Guy Drut, 9 allée René Coulon à Saint Cyr sur Loire.
- Le dimanche 7 juin 2020 à partir de 8h00 et jusqu'à 30' avant le début de l'épreuve **uniquement** pour la course « famille Choisillette »
- **Pour les 3 courses avec classement (15 km, 10 km et 10 km Marche Nordique), il n'y aura pas d'inscriptions sur place le dimanche 5 juin 2022**
- **Pour des raisons de sécurité le nombre maximum de participants pour l'ensemble de ces 3 courses est limité à 500 participants.**

Ne peuvent s'inscrire dans une épreuve que les personnes répondant aux catégories d'âge suivantes :

- Course primaires :
 - inscriptions individuelles : enfants nés entre 01 janvier 2011 et 31 décembre 2013 (inscriptions sur place uniquement).
 - inscriptions par les écoles partenaires : enfants en classe de CE2 à CM2 (inscriptions par les écoles uniquement)

- Course collèges:
 - inscriptions individuelles : enfants nés entre 01 janvier 2006 et 31 décembre 2010 (inscriptions sur place uniquement).
 - inscriptions par les collèges partenaires : enfants en classe de 6^e à 3e (inscriptions par les écoles uniquement)
- Course 15,4 km : nées avant le 31 décembre 2004.
- Course 10,3 km : nées avant le 31 décembre 2006.
- Marche Nordique (10,3 km) : nées avant le 31 décembre 2006
- Parcours pour tous 4,4 km : nées avant le 31 décembre 2014

Retrait des dossards :

Ils seront à retirer :

- Le samedi 4 juin 2022 de 15h00 à 18h00 au stade Guy Drut, 9 allée René Coulon à Saint Cyr sur Loire.
- Le dimanche 5 juin 2022 de 8h00 jusqu'à 30 min avant l'épreuve au stade Guy Drut.

Droits d'engagement :

- Course des primaires 1,2 km : gratuite
- Course des collèges 1,8 km : gratuite
- Course 15,4 km : 12€
- Course et marche nordique 10,3km : 10€
- « Parcours famille, la Choisillette » : 6 €

Assurances :

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de AIAC Courtage. Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Certificat médical :

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport :

Les participants aux courses running et marche nordique de 15,4 km ou 9,8 km sont subordonnés à la présentation d'une photocopie de :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un Pass' « J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)
- une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de **l'Athlétisme en compétition** ou de **la course à pied (ou hors stade) en compétition ou de la marche nordique en compétition (uniquement pour l'épreuve marche nordique).**
- un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de **l'Athlétisme en compétition** ou de **la course à pied en compétition ou de la marche nordique en compétition (uniquement pour l'épreuve de marche nordique),** datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Seules les licences FFA peuvent être présentées sur Smartphone à condition qu'un mail à destination de l'organisation avec la licence jointe soit transmis.

Secours :

L'organisation disposera d'une assistance médicale pendant la durée de l'épreuve **composée d'un médecin** et de postes de secours.

Résultats :

Ils seront affichés sur la zone arrivée.

Ils seront disponibles sur le site de l'évènement à l'adresse : <http://www.laronde-delachoisille.org>, sur le site de la FFA et sur les sites de nos partenaires.

Pour non-parution de votre résultat vous devez expressément faire la demande à ronde.choisille@gmail.com

Récompenses :

Un lot souvenir sera offert à tous les participants à l'arrivée des épreuves « courses » ou marche nordique 15,4 km et 10,3 km **dans la limite des 500 premières inscriptions toutes épreuves confondues.**

Un trophée du challenge du nombre sera décerné à l'association qui possédera le plus grand nombre cumulé d'arrivants sur les courses 15,4 km et 10,3 km et marche nordique 10,3 km.

Course 15,4 km :

Une récompense aux 5 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Course 10,3 km :

Une récompense aux 5 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Marche nordique 10,3 km :

Une récompense aux 5 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

A partir du 20 juin 2022 les lots ne sont plus retirables

Inscription de groupe

Dans le cas où vous inscrivez une tierce personne, vous déclarez avoir reçu l'accord préalable de celle-ci et vous déclarez implicitement que cette tierce personne a pris connaissance et accepte le règlement de l'épreuve.

Cession de dossards

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière pendant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Carte Bleue - Majorité

En procédant à une inscription via le site, vous déclarez être majeur et être le détenteur de la carte de crédit utilisée pour effectuer le paiement de la dite inscription. Si vous inscrivez une personne mineure, vous certifiez avoir l'autorité légale afin de procéder à cette inscription. Pour que l'inscription en ligne soit définitivement validée, un paiement comptant doit être effectué.

Droit à l'image :

J'autorise expressément les organisateurs de l'évènement ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'évènement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, en France et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

Informations personnelles

Lors de votre inscription à la Ronde de la Choisille, vous pouvez vous inscrire automatiquement à la mailing-list vous permettant de recevoir régulièrement les actualités de l'organisation de la Ronde de la Choisille et de ses partenaires pour une durée de 2 ans à compter du jour de l'évènement. Vous avez possibilité de vous désinscrire à tout moment en cliquant sur le lien "se désinscrire " du site de la Ronde de la Choisille <http://laronde-delachoisille.org>

CNIL

L'organisation de l'évènement déclare avoir suivi la procédure nécessaire auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour la gestion des sites d'informations dédiés à l'évènement. Le RSSC, entité juridique, s'engage à effacer définitivement toute information personnelle vous concernant sur simple demande de votre part par courrier électronique à ronde.choisille@gmail.com Conformément à la loi de l'Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

RGPD

Notre politique de confidentialité a été mise à jour conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018. Le RGPD vous permet de mieux contrôler vos données personnelles, de les consulter, les modifier ou d'en demander la suppression plus facilement. Chaque participant autorise que les données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement par l'organisateur dont la finalité est de pouvoir assurer le bon fonctionnement des inscriptions et des résultats des différentes épreuves. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le RSSC Athlétisme. Conformément au Règlement Général de Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit à la rectification, à l'effacement des données, à l'oubli et droit à la portabilité des données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à ronde.choisille@gmail.com. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

